

CNUCED



JOURNAL

du Conseil du commerce et du développement

Quarante-neuvième session, 7-18 octobre 2002

PROGRAMME DES RÉUNIONS

Vendredi 18 octobre 2002

10 heures

Comité de session II - Discussions informelles

Salle XXVI

Point 5 - Contribution de la CNUCED à la mise en œuvre du Nouveau Programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90: Ajustement structurel et réduction de la pauvreté en Afrique

* * *

15 heures

Comité de session I - Dernière séance

Salle XX

Point 4 - Progrès de la mise en œuvre du Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2001-2010

a) Exécution d'activités en faveur des PMA à l'échelle de la CNUCED

b) Le statut de «pays les moins avancés»: avantages effectifs et question de la gradation (TD/B/49/SC.1/L.1&Add.1; TD/B/49/SC.1/L.2)

* * *

Puis

Comité de session II - Dernière séance

Salle XX

Point 5 - Contribution de la CNUCED à la mise en œuvre du Nouveau Programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90: Ajustement structurel et réduction de la pauvreté en Afrique (TD/B/49/SC.2/L.1&Add.1-2; TD/B/49/SC.2/L.2)

* * *

TD/B/49/PROG.10

GE.02-52086 (F) 181002 181002

Puis

PLÉNIÈRE - 936^e SÉANCE

Salle XX

- Point 1 c) Adoption du rapport sur la vérification des pouvoirs (TD/B/49/13)
- Point 1 d) Ordre du jour provisoire de la cinquantième session du Conseil
- Point 3 Interdépendance et questions économiques mondiales dans la perspective du commerce et du développement: Les pays en développement et le commerce mondial
- Point 4 Adoption du rapport du Comité de session I (TD/B/49/SC.1/L.1&Add.1; TD/B/49/SC.1/L.2)
- Point 5 Adoption du rapport du Comité de session II (TD/B/49/SC.2/L.1&Add.1-2; TD/B/49/SC.2/L.2)
- Point 6 Examen de faits nouveaux et de sujets relatifs au programme de travail de Doha qui intéressent particulièrement les pays en développement
- Point 10 b) Incidences administratives et financières des décisions du Conseil
- Point 11 Questions diverses
- Point 12 Adoption du rapport (TD/B/49/L.2&Add.1-4)
